



L'ESSENTIEL DE LA PROCÉDURE PÉNALE

Action publique et action civile

Objectif

Au gré des nombreuses réformes législatives et par les effets de la jurisprudence de la Cour de cassation, du Conseil constitutionnel et de la Cour européenne des droits de l'homme, la procédure pénale a connu de nombreux changements. Afin de permettre aux professionnels du droit de maîtriser parfaitement les évolutions qui affectent une matière en perpétuelle mutation, Pro-Barreau a conçu 3 séminaires e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel de la Procédure pénale ». Ce séminaire e-learning de 6 heures de formation consacré à l'action publique et à l'action civile a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements récents intervenus dans ce domaine. Il constitue un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances sur ces aspects fondamentaux de la procédure pénale.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur l'action publique

- Identifier les représentants de l'action publique
- Connaître les conditions de mise en mouvement de l'action publique

Partie 2 : Faire le point sur l'action civile

- Faire le point sur les modalités de constitution partie civile

(particuliers, personnes morales)

- Connaître les modalités d'exercice de l'action civile
- Faire le point sur les visites des véhicules



Formation animée par

**William
Roumier**

Docteur en droit et
ancien chargé d'enseignement
Université Paris II

Tarif : 195 €



Période
Du 1 janvier 2021 au
31 décembre 2021



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes,
Huissiers, Greffiers,
Notaires



Niveau
Perfectionnement



Formation
E-learning





L'ESSENTIEL DE LA PROCÉDURE PÉNALE

Action publique et action civile

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

Ville

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

CP

Tarif : **195€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours

calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.

